

Une baisse des impôts à l'ordre du jour de la réunion de Cœur de Pévèle

La réunion de la communauté de communes Cœur de Pévèle a débuté par une intervention de Frédéric Minier, agent de développement au Pays Pévélois. Il était là pour présenter la démarche de Pays et le contenu de la charte qui doit être approuvée par les cinq communautés qui le composent.

En cas d'accord, les cinq communautés (Cœur de Pévèle, Pays de Pévèle, Espace en Pévèle, Carembault, Vallée de la Scarpe) s'engagent à respecter le contenu et à participer à la mise en œuvre de la structure. Cette démarche a mis un an et demi à se mettre en place. Elle touche à sa fin. Bientôt sera créée une association dont il reste à écrire les statuts. Son rôle sera d'élaborer un programme d'actions fin 2008. Après Espace en Pévèle et d'autres, Cœur de Pévèle a approuvé la charte.

Dominique Bailly, président de Cœur de Pévèle, prit à son tour la parole pour poursuivre l'ordre du jour. La participation financière à l'action des Restos du cœur, la participation financière à l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) avec la mise en place de permanences à Orchies et Beuvry, la modification du tableau des effectifs, la participation au PLIE du Douaisis, constituaient les différents sujets abordés. Mais avant il y avait le débat d'orientation budgétaire et les questions des conseillers communautaires.



La participation financière à l'Agence départementale pour l'information et le logement (ADIL) était au cœur des débats.

Jean Deregnacourt, adjoint aux finances, dressa le bilan budgétaire 2007 qui dégage un excédent de fonctionnement de 382 636 € et détailla les prévisions 2008. La taxe d'ordures ménagères est en baisse (18,04 % en 2007 contre 17,93 % en 2008), et la taxe professionnelle reste stable. « Ce sera un budget équilibré. Nous pourrons répondre à tous les travaux urgents demandés, y compris le nouveau centre culturel », souligna l'élu.

Bernard Magrit (Beuvry) insista : « Il faut penser aux recettes à venir car nos nouvelles structures (crèche, centre culturel, etc.) vont avoir un coût de fonctionnement, d'où la nécessité d'un développement économique pour les rentrées d'argent. » Dominique Bailly sauta sur l'occasion : « Il

nous faut trouver le point d'équilibre. C'est un choix politique. »

La réunion se termina par l'adoption d'une délibération de principe liée aux derniers événements locaux (la manifestation contre l'agrandissement de la ZAC des Houssières à Beuvry-la-Forêt). Cœur de Pévèle prend acte de la demande d'investisseurs sur le territoire de Beuvry, de l'avis favorable voté par le conseil municipal local d'aller d'un POS à un PLU, du souhait et de la possibilité de créer des emplois sur la zone, du souhait de mettre en place un espace de concertation avec les différentes parties prenantes (agriculteurs, investisseurs, municipalités, etc.), le tout dans les procédures légales. Dominique Bailly qualifia cela « d'appel à la raison et à la sérénité ». ■